

Alors l'Honorable Orateur de la Chambre des Communes adresse la parole à Son Excellence le gouverneur général comme suit :

“ QU'IL PLAISE A VOTRE EXCELLENCE :

“ Les Communes du Canada ont voté les subsides nécessaires pour permettre au gouvernement de faire face aux dépenses du service public.

“ Au nom des Communes, je présente à Votre Excellence le bill suivant :

Acte pour accorder à Sa Majesté certaines sommes nécessaires pour subvenir à certaines dépenses du service public, pour les exercices expirant respectivement le 30 juin 1887 et le 30^e juin 1888, et pour d'autres objets liés au service public, que je prie humblement Votre Excellence de sanctionner.”

A ce bill la sanction royale est donnée dans les termes suivants :

“ Au nom de Sa Majesté, Son Excellence le gouverneur général remercie ses loyaux sujets accepte leur bienveillance et sanctionne ce bill.”

Il plaît alors à Son Excellence le gouverneur général de prononcer le discours suivant :

Honorables messieurs du Sénat :

Messieurs de la Chambre des Communes :

En vous dispensant de siéger davantage en parlement, je désire vous exprimer combien j'apprécie l'assiduité et le zèle que vous avez apportés dans l'accomplissement de vos importantes fonctions.

Je vous remercie au nom de la Reine pour les cordiales et affectueuses félicitations que vous avez offertes à Sa Majesté à l'occasion du cinquantième anniversaire de Son heureux règne.

J'ai eu le soin de transmettre votre loyale adresse afin qu'elle soit déposée au pied du Trône.

Le remaniement du tarif fait dans le but de donner un nouvel essor à nos industries indigènes, dont les principes ont été reçus avec une faveur incontestable par la population du Canada, aura l'effet, je l'espère en toute confiance, d'encourager d'une manière toute spéciale l'exploitation de nos vastes mines de fer et de houille, et de développer dans notre pays la production du fer sous toutes ses formes les plus importantes.

L'établissement d'un ministère du Commerce sous la surveillance et le contrôle d'un ministre responsable, et les mesures que vous avez adoptées pour la meilleure organisation d'autres départements du gouvernement seront, je l'espère, de nature à aider à l'agrandissement de notre commerce intérieur et étranger, ainsi qu'à donner une plus grande efficacité au service public.

Les nombreux actes relatifs à des chemins de fer et à d'autres entreprises industrielles auxquelles j'ai donné l'assentiment de Sa Majesté indiquent un mouvement constant vers le progrès national du Canada ; et les sommes libérales que vous avez affectées à la construction du canal du Sault Ste-Marie assurent l'achèvement de notre grand système de navigation intérieure à une époque rapprochée.

Notre population agricole apprendra avec plaisir, je n'en ai aucun doute, le crédit que vous avez voté pour établir et maintenir la station agronomique dans ces environs, ainsi que pour l'établissement de stations succursales dans les différentes provinces.

Messieurs de la Chambre des Communes :

Au nom de Sa Majesté, je vous remercie des subsides que vous avez votés pour subvenir aux besoins du service public. Je veillerai à ce qu'ils soient employés avec toute l'économie possible.